

**Initiative des villes : politique sociale**  
**Assemblée de printemps, 19 mai 2011**

Lutter contre la pauvreté et promouvoir la santé

*Que peut faire une ville quand l'Etat n'agit pas ou peu?*

Annie Clerc

Conseillère communale, à l'exécutif de la ville de La Chaux-de-Fonds

Dans les pays riches, la pauvreté est pendant longtemps restée cachée comme si elle n'existait pas. Or, plusieurs signes montrent des évolutions à ce propos.

Ainsi après "l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale", le Conseil fédéral a publié sa stratégie globale en matière de lutte contre la pauvreté qui invite les cantons, communes et organisations non gouvernementales à s'organiser pour mettre en œuvre un véritable programme.

En se fondant sur les normes CSIAS, le taux de pauvreté de la population suisse âgée de 20 à 59 ans (OFS, 2007) est de 8,8 %, celui des familles monoparentales s'élève à 26,3 % et celui des couples avec 2 enfants à 11,4 % et celui des couples avec 3 enfants et plus à 23,9 %.

La réalité du canton de NE est aussi douloureuse puisque un tiers des bénéficiaires de l'aide sociale ont entre 0 et 17 ans, et que près d'une famille monoparentale sur deux (40 %) avec 3 enfants et plus a recours à l'aide sociale. Le nombre de divorce dans le canton de Neuchâtel s'élève à 60,3 % (moyenne suisse 47,7 %). 54 % des enfants bénéficiant de l'aide sociale sont issus de familles monoparentales.

De plus, lorsque l'aide sociale intervient en complément d'une activité lucrative et que la famille est monoparentale, l'activité est très partielle et les perspectives de sortir de l'aide sociale sont faibles.

En comparaison cantonale, le canton de NE consacre des montants importants à l'aide sociale, 69 millions en 2006, presque 100 millions cette année, dépenses globales élevées pour un coût par bénéficiaire inférieur à la moyenne suisse.

Le décor est planté. Les familles nombreuses et monoparentales sont particulièrement menacées par la pauvreté tant d'ailleurs, les parents que les enfants. Ceux-ci méritent plus que des intentions et des rapports.

Le canton doit revoir sa politique familiale, réfléchir aux impulsions qu'il entend donner aux mesures en amont existantes (allocations familiales, avances sur pensions alimentaires de l'ORACE, bourses, participation aux primes d'assurance-maladie, etc...) et étudier la mise en place de prestations complémentaires pour les familles ayant une activité lucrative mais vivant au-dessous du seuil de pauvreté.

L'harmonisation et la coordination des prestations dans un dispositif de revenu déterminant unifié (RDU) doit être mené à terme avec comme objectif est de permettre à de nombreuses familles actives de vivre dans la dignité.

Que peut faire une ville comme La Chaux-de-Fonds quand un grand nombre de projets au niveau cantonal ne se discutent qu'en terme financier et à court terme ?

Confrontés quotidiennement à la pauvreté, les villes, démunies quant au soutien et limitées dans leur domaine d'action et leurs ressources financières, procèdent plutôt par touches et mini-mesures pour colmater des brèches sans une réelle stratégie discutée et votée au niveau cantonal.

Le postulat de l'égalité des chances pour tous est un mythe. Un enfant né dans une famille à faibles revenus et à faible formation hérite d'un risque considérable de pauvreté voire d'un risque d'exclusion de la vie sociale.

La Ville de La Chaux-de-Fonds développe des actions, préventives ou en soutien pour permettre aux enfants en difficulté sociale et intégrative d'être appuyés durant leur scolarité. Une collaboration appuyée avec d'autres institutions directement ou non liées à l'école, permet par une volonté d'ouverture de lutter contre la pauvreté culturelle et sociale de certains enfants (actions centrées autour des musées, de la musique, du théâtre, du service de la jeunesse et des associations sportives actives auprès des jeunes).

En complémentarité de l'école et pour renforcer la sociabilisation des petits enfants, la Ville fait du développement extrafamilial un point important de son programme de législature. Elle augmente sa capacité d'accueil et renforce l'appui langagier des enfants de familles migrantes. Il s'agit d'intervenir le plus tôt possible et en particulier d'encourager les enfants issus de milieux socialement défavorisés dès la naissance tout en encourageant les parents dans leur travail éducatif.

Afin de lutter contre les importants effets de seuils, la Ville mène une politique complémentaire à celle institutionnelle de l'aide sociale et alloue une allocation communale aux familles et rentiers AVS.

Le centre de santé scolaire devient école en santé communautaire et associe les élèves, enseignants, parents et communautés étrangères en équipes interdisciplinaires pour promouvoir santé et prévention en milieu scolaire.

La Ville a inscrit la promotion de la santé pour tous et l'amélioration du vivre ensemble dans ses priorités politiques en intégrant le concept de Ville-santé OMS. Il s'agit d'une tâche transversale. La plupart des facteurs qui favorisent une bonne santé sont de nature non médicale. L'accès à la formation, à une profession, au marché de l'emploi et donc à un logement correct avec des relations de voisinage et de quartier sont des clés pour rester en santé physique et psychique.

La difficulté reste la détection de la pauvreté cachée. Le regard social stigmatisant la pauvreté et la dévalorisation de l'estime de soi entraînent repli de la famille sur elle-même et sentiment de honte, empêchant ainsi l'utilisation des passerelles proposées.

Des pistes d'amélioration proposées, beaucoup malheureusement dépendent de l'engagement volontariste de la Confédération et des Cantons. Il faut combler les lacunes des systèmes de sécurité sociale en amont et poser la réflexion en termes de cohésion sociale.

Renforcer l'intégration sociale, promouvoir la santé, améliorer les chances de formation, lutter contre les inégalités, permettre à un enfant de grandir en bonne santé sont autant d'enjeux qui méritent notre engagement à quelque niveau de l'échiquier que nous soyons mais ils nécessitent une meilleure coordination. Il serait particulièrement irresponsable de léguer la pauvreté des enfants et des familles aux générations futures.

Le 14 mai 2011